



Plus de 50 magasins francs-comtois s'engagent dans la Charte « Jardiner, naturellement ! »

Beaucoup de jardiniers amateurs ont recours à des produits qui peuvent être dangereux pour l'environnement et la santé. Diminuer la consommation des pesticides dans les jardins en orientant les consommateurs vers des solutions naturelles est l'objectif de la charte régionale « Jardiner, naturellement ! ». Portée par Franche-Comté Nature Environnement, animée par le CPIE de la Vallée de l'Ognon et soutenue techniquement et financièrement par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse, cette charte rassemble 56 jardineries, magasins de bricolage et libres-services agricoles volontaires répartis sur tout le territoire franc-comtois. Ces magasins signataires s'engagent en 2011 à promouvoir les matériels, les techniques et les solutions privilégiant un jardinage sans pesticides.

La France, championne d'Europe !

Notre pays est le premier consommateur européen de produits phytosanitaires et le quatrième au niveau mondial, avec près de 80 000 tonnes¹ déversées chaque année. Les pesticides sont pourtant dangereux pour l'environnement, la biodiversité et nuisent à la santé humaine.

Ces produits chimiques, conçus pour tuer des êtres vivants, polluent l'air, les cours d'eau ou les nappes phréatiques. Ils peuvent être retrouvés dans l'eau servant à l'alimentation humaine. Ainsi, en Franche-Comté, de nombreux cours d'eau ne sont pas indemnes de contamination par les pesticides ! En moyenne, pas moins de 38 molécules actives ont été recensées par station d'observation pour les rivières².

Changer les pratiques et les comportements au jardin

Le jardinier qui désherbe son allée ou pulvérise ses rosiers se retrouve, sans vraiment le savoir, responsable d'une partie de ces pollutions. De nombreuses erreurs sont commises par les jardiniers amateurs lors de l'utilisation de ces produits chimiques : surdosage, traitement à proximité des zones à risque...

En réalité, la majorité des dysfonctionnements du jardin est liée à de mauvaises techniques et pratiques de jardinage. Il existe pourtant des solutions efficaces et simples à mettre en place : paillage, compostage, engrais verts, refuges à insectes et à oiseaux, gestion écologique de l'eau... En règle générale, il est primordial de « prévenir plutôt que guérir », d'avoir une meilleure connaissance des plantes et une tolérance à la végétation spontanée.

Les engagements de la charte

Avant tout un engagement moral pour mettre en avant les pratiques pour un jardinage au naturel, cette charte permettra concrètement de former les vendeurs sur les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et sur les solutions alternatives, de mettre à disposition des fiches-conseils dans les enseignes signataires et de proposer un programme d'animations et de sensibilisation sur cette thématique tout au long de l'année.

Pour en savoir plus : www.jardiner-naturellement.org

¹ Source : Union des industries de la protection des plantes (UIPP)

² Source : Les pesticides dans les eaux franc-comtoises : bilan 1995-2007 – DREAL et Fredon Franche-Comté, mars 2010.

Soirée de lancement jeudi 31 mars 2011 à Besançon

Jeudi 31 mars au Petit Kursaal à Besançon, venez participer à une Jardi-soirée organisée dans le cadre du lancement de la charte régionale « Jardiner, naturellement ! ». Claude Bureaux, ancien jardinier en chef du Jardin des plantes de Paris et chroniqueur sur France Info, vous présentera les solutions et astuces pour jardiner au naturel !

Entrée libre

Renseignements : 03 84 31 75 49 ou 06 82 92 00 68



Contact presse :
Elvina Bunod
elvinabunod.cren-fc@orange.fr
Tél. 03 81 53 91 44 ou 06 81 83 76 89

